

**Mairie de
SCHALKENDORF**



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton de Bouxwiller
✉ Mairie,
67350 SCHALKENDORF
☎/fax : 03.88.90.80.84
mairie.schalkendorf@vialis.net

SEANCE DU JEUDI 4 MARS 2021

Sous la présidence de : KRIEGER Bernard, Maire
SCHMITT Huguette - GANGLOFF Dany
ARNOUX Audrey - MONNIER Christophe
MORLANG Christian - ROOS Isabelle
SCHNELL Frédéric - SCHOLLER Fredy
TETEGAN Patrick - ZINT Fabrice

Nombre de Conseillers

élus : 11
en fonction : 11
présents : 11

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 21/01/2021

Le PV de la réunion du 21/01/2021 est approuvé et signé à l'unanimité.

2. Désignation d'un correspondant défense

Créée par une circulaire du 26 octobre 2001 du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armées-Nations.

Suite aux élections municipales de mars dernier, chaque commune est appelée à désigner un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal.

Le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires sur les questions de défense au sein de la commune.

Le maire Bernard Krieger est désigné correspondant défense de la commune de Schalkendorf.

3. Transfert à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre de la compétence « Organisation de la mobilité »

Vu l'article L1231-1 du code des transports,

Vu l'article L5211-17 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°13 du Conseil communautaire du 11 février 2021,

Le Conseil municipal de Schalkendorf décide à l'unanimité :

* **de TRANSFERER** à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre la compétence facultative « organisation de la mobilité » au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports ;

* **de CHARGER** le Maire d'exécuter la présente délibération, qui sera notifiée à M. le Préfet du Bas-Rhin ainsi qu'à M. le Président de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

4. Réfection toiture mairie : demande de subvention au titre du dispositif « relance rurale »

L'objectif de la mesure d'urgence « Relance rurale », est de mobiliser spécialement les communes de moins de 500 habitants, via la relance de la commande publique. Cette mesure apporte un coup de pouce aux entreprises du BTP dans les secteurs les plus ruraux, pour améliorer le cadre de vie, pour plus d'égalité et de cohésion territoriale. Simple à actionner, elle permet à la Région de cofinancer à hauteur

de 50%, avec un plafond d'aide à 20 000 €, les travaux d'amélioration du bâti communal ouvert au public (aménagement intérieurs, abords extérieurs – hors VRD) réalisés par des entreprises. Ce dispositif est en vigueur jusqu'au 30 juin 2021, dans la limite d'un dossier par commune et d'une enveloppe régionale de 6 millions d'euros.

Dans le cadre de ce dispositif, M. le Maire propose la rénovation complète de la toiture et de la zinguerie du bâtiment mairie. Trois couvreurs ont été contactés, deux devis sont réceptionnés. Après discussion, il a été décidé de rajouter les travaux de peinture des façades extérieures et d'acoustique de la salle de réunion.

Ce point sera approfondi et rediscuté lors du prochain conseil.

5. Création d'un emploi de rédacteur principal 1^{ère} classe

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- la création d'un emploi permanent de rédacteur territorial à temps non complet à raison de 14/35^{ème}) à compter du 1^{er} avril 2021, pour les fonctions de secrétaire de mairie polyvalent.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53.

Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 684, indice majoré : 569.

6. Projet « Olympisme » : demande de financement par un candidat

Véronique Brahim-Dorer nous a fait parvenir un mail pour nous présenter le projet Olympisme, dont fait partie son fils Antoine, avec une demande de soutien financier.

Dans le courrier joint, le responsable du projet informe la commune que suite à l'appel à candidature effectué par la Direction Nationale UNSS et l'association « Lutter autour du monde » (WATW), un candidat de notre commune, Antoine Brahim, a été retenu dans le collectif national «Olympisme».

70 jeunes issus de 24 départements et de 40 disciplines sportives ont été regroupés dans ce projet national ambitieux qui prendra fin aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'engagement associatif, le profil sportif et scolaire des jeunes ainsi que leurs qualités humaines leur ont permis de constituer un groupe remarquable qui va partir à la rencontre des 43 villes hôtes des JO depuis 1896.

Leur but est de réaliser un film sur l'héritage olympique. Une étude historique, économique, sociale et environnementale sur l'organisation d'un tel événement va être menée. Une formidable aventure humaine, sportive et culturelle va être vécue par ces jeunes qui partageront ensuite leur expérience dans les milieux scolaires et sportifs de leur région.

L'ensemble de l'équipe est mobilisé autour du financement de ce projet qui représente environ 2.800 € par personne.

Après en avoir délibéré, la commune de Schalkendorf décide de soutenir ce projet et de verser la somme de 200 € à l'association WATW « Wrestling Around The World » - don de la commune pour Antoine Brahim.

7. Compte administratif 2020 du budget annexe Lotissement Hoeffel

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Huguette SCHMITT, adjointe au maire, choisie par le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Bernard KRIEGER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Dépenses de fonctionnement	280.591,81 €
Recettes de fonctionnement	280.491,81 €
EXCEDENT	0,00 €
Dépenses d'investissement	279.901,88 €
Recettes d'investissement	250.000,00 €
DEFICIT	29.901,88 €
DEFICIT GLOBAL 2020	29.901,88 €

2) a voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

8. Affectation des résultats de l'année 2020 du budget annexe Lotissement Hoeffel

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, constatant que le Compte Administratif 2020 fait apparaître un déficit de 29.901,88 € décide à l'unanimité de le reporter au compte 001 de l'exercice 2021.

9. Comptes de Gestion 2020 du budget annexe Lotissement Hoeffel

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, déclare que les comptes de gestion de la Commune, dressés par le Receveur de Bouxwiller pour l'exercice 2020, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations ni réserves de sa part.
Ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

10. Budget primitif 2021 du budget annexe Lotissement Hoeffel

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget primitif 2021 qui se présente comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	814.031,88 €
Dépenses et recettes d'investissement :	709.803,76 €

11. Commission sécurité salle polyvalente

M. le Maire informe que les membres du groupe de visite de la sous-commission départementale de la sécurité (SCDS) ERP effectuera la visite périodique de la salle polyvalente le mercredi 24 mars 2021 à 9h30.

En guise de préparation, il est décidé de remplacer les luminaires dans la partie sous-sol de la mairie (office tartes flambées) et de repeindre le plafond. Une matinée pour le montage est prévue le samedi 13 mars 2021.

Par ailleurs, le remplacement des blocs secours défectueux sera réalisé par Electricité Greiner et la vérification des installations électriques par l'Apave.

12. Divers

Une journée de travail, limitée aux membres du conseil municipal, sera organisée prochainement.